



PROCEDE D'EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

**NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :**

**PERMIS EN POCHE**

**7 rue de Reims**

**51200 Epernay**

**03 26 32 16 80**

**SIRET : 538 706 532 000 24**

**N° TVA : FR72408620086**

**Déclaration d'activité enregistrée**

**sous le numéro 215101620086**

**auprès du Préfet de région Grand-Est**

**Représenté par :**

**Mr Nicolas Pouillart.**

**« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro**

**21 51 01626 51 auprès du préfet de la région**

**Champagne-Ardenne »**

**N° d'agrément : E.12.051.03620**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 30 minutes sera réalisé.

**I – PARCOURS DE FORMATION**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée

Prise en compte du permis Boîte automatique (Restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l'évaluation de départ de l'élève !

**II- ITEMS EVALUES**

Cette évaluation portera sur :

- Vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- vos compétence psychomotrices.
- Vos motivations.

**III - LE MOYEN UTILISE**

L'évaluation de départ sera réalisée sur un ordinateur de l'Etablissement.

**IV – INFORMATION AU PUBLIC**

**Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de notre Etablissement ainsi que sur notre site internet :**


**[www.permisenpoche.fr](http://www.permisenpoche.fr) (onglet réglementation)**

PERMIS  
EN POCHE



Comment se déroule l'évaluation de départ ?

C'est l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques vont être évaluées. L'évaluation est obligatoire pour toute personne souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art. R. 245-2 du Code de la route). Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation. Mais cela reste une estimation. Le nombre d'heures pourra varier en fonction de votre implication, de la régularité de votre travail et de votre rythme d'apprentissage !

Comment  évalue votre volume d'heures prévisionnel ?

### 6 thèmes et 21 capacités évaluées

#### Les exercices proposés :

- **Un questionnement de l'élève sur son expérience** pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
- **Un questionnement sur ses motivations**, pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
- **Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles**, pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
- **Des vidéos interactives**, pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.
- **Des calculs de ses temps de réaction.**

Une immersion en situations réelles grâce à de nombreuses vidéos interactives.

L'élève retrouve son bilan à la maison dans son espace ENPC CENTER.

Des résultats mettent l'accent sur les axes de progrès de l'élève et les écarts par rapport aux moyennes observées au niveau national.

Un calcul du volume horaire tenant compte de l'environnement de l'auto-école (infrastructures, densité du trafic, milieu urbain...)

**Les 6 thèmes et 21 capacités évaluées :**

**CAPACITÉS SENSORI-MOTRICES**

- Capacité de transfert sensori-moteur
- Connaissances des procédures sensori-motrices

**CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT**

- Capacité de transfert cognitif
- Capacité de compréhension de modèles et de scripts
- Connaissances de procédures et de sécurité
- Capacité d'auto-évaluation

**ASPECTS EMOTIONNELS ET AFFECTIFS**

- Intérêt pour la conduite et l'apprentissage
- Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire, valorisation
- Réaction à l'échec, besoin de soutien
- Image de soi (Facilité à apprendre)

**FACTEURS DE VOLONTÉ**

- Sentiment d'auto-efficacité
- Motivation pour la formation à la conduite
- Persévérance
- Implication, rythme d'apprentissage

**CAPACITÉS DE PERCEPTION, D'ÉVALUATION ET DE DÉCISION**

- Capacité de perception et de sélection d'indices
- Capacité de compréhension et de situation
- Capacité de prévision et d'anticipation
- Capacité d'évaluation de distances et de vitesses
- Capacité décisionnelle
- Capacité visuo spatiale
- Capacité de traitement (temps de réaction et de traitement)

**CAPACITÉS D'ATTENTION ET DE MÉMOIRE DE TRAVAIL**